



Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2024

Information relative au nombre total d'actions et de droits de vote au 20 mars 2024

Conformément à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, la Société informe ses actionnaires du nombre total d'actions composant son capital et du nombre total de droits de vote existant à la date du 20 mars 2024, date de publication au Bulletin d'Annonces Légales (BALO) de l'avis préalable à cette Assemblée Générale prévu par l'article R. 225-73 du Code de commerce.

| Date d'arrêt des informations | Nombre total d'actions composant le capital | Nombre de droits de vote exerçables* | Nombre de droits de vote théoriques** |
|-------------------------------|---|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 20 mars 2024 | 65 550 281 | 123 625 135 | 123 643 694 |

*Toutes les actions de la Société disposent des mêmes droits de vote, à l'exception des actions auto-détenues qui sont privées de droits de vote et des actions détenues sous la forme nominative pendant une période minimale de deux ans au moins qui bénéficient de droits de vote double.

** Le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote (simple ou double), y compris les actions temporairement privées de droits de vote (actions auto-détenues).
